

MECHTA · مشطة

Saison 1 · Ramadan 1448 · 2027

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Traitement des données à caractère personnel

Document F2 du système contractuel MECHTA

Version 2 · Juillet 2026

INDEX COMMUNICATION EURL

Mohamed Tarik BERSALI · Concepteur et Producteur Exclusif

Préambule

INDEX COMMUNICATION EURL, société de droit algérien dont le siège est sis Activity Zone Said Hamdine, lot 49-50, Bâtiment Gauche N°9, Bir Mourad Raïs, Alger, inscrite au Registre du Commerce sous le numéro 0807398B11 et identifiée sous le NIF 011009080739837 (ci-après « INDEX » ou « nous »), attache une importance particulière à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel des personnes qui interagissent avec elle dans le cadre du programme audiovisuel MECHTA.

La présente Politique de confidentialité (ci-après « la Politique ») a pour objet d'informer les personnes concernées des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par INDEX, conformément aux exigences de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. La présente Politique s'applique à l'ensemble des traitements réalisés par INDEX dans le cadre des Plateformes mechta.indexcommunication.dz et inscription.indexcommunication.dz, du processus de casting du Programme MECHTA, et plus généralement de toute interaction entre INDEX et une personne physique dans le cadre du Programme.

1. Responsable de traitement

Responsable de traitement	INDEX COMMUNICATION EURL
Siège social	Activity Zone Said Hamdine, lot 49-50, Bâtiment Gauche N°9, Bir Mourad Raïs, Alger, Algérie
Registre du Commerce	0807398B11
NIF	011009080739837
Représentant légal	Monsieur Mohamed Tarik BERSALI, Gérant

2. Délégué à la Protection des Données (DPO)

INDEX a désigné un Délégué à la Protection des Données, conformément aux bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles, chargé de veiller au respect de la présente Politique et de la réglementation applicable, et de constituer le point de contact privilégié des personnes concernées pour l'exercice de leurs droits.

Nom	Monsieur Merouane LALLALI
Adresse électronique	dpo@indexcommunication.dz
Adresse postale	INDEX COMMUNICATION EURL — À l'attention du DPO — Activity Zone Said Hamdine, lot 49-50, Bâtiment Gauche N°9, Bir Mourad Raïs, Alger

3. Catégories de données traitées

Selon la nature de la relation entre la personne concernée et INDEX, les catégories de données suivantes peuvent être traitées :

3.1. Données d'identité

- Nom, prénom (en caractères latins et arabes)
- Date et lieu de naissance
- Sexe
- Nationalité
- Numéro d'Identité National (NIN)
- Copie de la carte nationale d'identité biométrique ou du titre de séjour
- Photographie d'identité

3.2. Données de coordonnées

- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse électronique

3.3. Données professionnelles

- Statut professionnel, carte d'artisan, diplômes, attestations d'employeur
- Expérience professionnelle déclarée
- Nom et adresse du salon d'exercice

3.4. Données du dossier de candidature

- Spécialité choisie (Barber / Hairdressing)
- Pièces justificatives téléversées
- Historique des modifications de candidature
- Résultats et classements aux Qualifications EP2
- Certificat individuel de participation

3.5. Données du Modèle accompagnateur

- Identité, coordonnées et données d'identification du Modèle présenté par l'Inscrit
- Consentements donnés par le Modèle dans son Engagement individuel

3.6. Données d'image et de voix

- Enregistrements audiovisuels captés lors des Qualifications EP2 et, pour les Candidats finalistes, lors du tournage de la saison
- Photographies prises lors des différentes étapes du casting et du tournage

3.7. Données de connexion et de navigation

- Adresse IP
- Horodatage des connexions et des actions effectuées sur les Plateformes
- Données de cookies et traceurs, selon les paramètres choisis par l'Utilisateur
- Journal d'utilisation des Liens à token expirable

3.8. Données de transaction

Dans le cadre du paiement des frais de traitement de dossier et droits de participation aux Qualifications EP2 (2 000 DA), INDEX traite les données suivantes :

- Référence de virement ou de versement (mention « MECHTA INSCRIPTION — [NIN] »)
- Date et montant du versement
- Établissement bancaire ou postal utilisé (AL SALAM BANK ALGERIA, BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, ou Algérie Poste)
- Copie du justificatif de paiement téléversé par l'Inscrit ou remis en original le jour des Qualifications
- Statut du paiement (en attente, payé, litige) dans le tableau de bord administratif d'INDEX

INDEX ne collecte à aucun moment de données de carte bancaire (numéro, cryptogramme, date d'expiration) : les paiements s'effectuent exclusivement par virement, versement postal ou espèces, hors de toute interface de paiement en ligne intégrée aux Plateformes.

4. Finalités et bases légales des traitements

Finalité	Base légale
Gestion de la candidature au casting (recevabilité, convocation, notification des résultats)	Exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée (article 6 du Règlement B1)
Organisation et déroulement des Qualifications EP2	Exécution de mesures précontractuelles / intérêt légitime d'INDEX à l'organisation de son casting
Captation, montage et diffusion de l'image et de la voix	Captation et usage interne (consentement C2) : exécution de mesures précontractuelles et intérêt légitime d'INDEX à l'organisation de son casting ; diffusion à l'antenne (consentement C3) : consentement explicite et distinct

Gestion des frais de traitement de dossier et droits de participation (2 000 DA)	Exécution du Règlement de participation (B1, Section 10) ; obligation légale de facturation et de tenue de comptabilité régulière
Prévention et détection de la fraude documentaire	Intérêt légitime d'INDEX à la régularité du processus de casting et à la prévention des infractions pénales
Conservation de preuve en cas de litige	Intérêt légitime d'INDEX à la défense de ses droits
Envoi de la newsletter MECHTA	Consentement explicite et distinct (consentement C5 du formulaire d'inscription)
Sécurité informatique des Plateformes	Intérêt légitime d'INDEX à la sécurité de ses systèmes d'information
Respect des obligations comptables et fiscales	Obligation légale au titre du droit fiscal et comptable algérien

5. Caractère obligatoire ou facultatif de la fourniture des données

Les données d'identité, de coordonnées et professionnelles, ainsi que les pièces justificatives requises par le Règlement de participation (B1), sont obligatoires pour la recevabilité de la candidature. À défaut de fourniture de ces données, la candidature ne peut être traitée.

Le consentement à la captation et à l'usage interne de l'image et de la voix (consentement C2) est une condition obligatoire de la participation effective aux Qualifications EP2.

Le consentement à la diffusion à l'antenne de l'image et de la voix (consentement C3) est facultatif ; son refus n'empêche pas la participation aux Qualifications EP2 mais entraîne l'anonymisation de l'Inscrit au montage, dans les conditions du Règlement de participation (B1).

L'abonnement à la newsletter (consentement C5) est facultatif et sans incidence sur le traitement de la candidature.

6. Durées de conservation

Les durées de conservation sont différenciées selon la catégorie de personne concernée et la nature des données, conformément au principe de minimisation :

Catégorie de données / de personne	Durée de conservation
Données d'identité et de coordonnées des Inscrits non retenus	12 mois à compter de la notification de non-sélection
Données de coordonnées des Candidats finalistes et Liste d'attente	Durée de la relation contractuelle + 5 ans
Données professionnelles et pièces justificatives	Durée de la relation contractuelle + 3 ans
Données du dossier de candidature (hors Candidats finalistes)	Durée de la saison + 2 ans
Photographies et rushes non diffusés	Durée de la saison + 2 ans
Données de transaction financière (paiement des frais de traitement de dossier)	10 ans à compter de la transaction, au titre des obligations comptables et fiscales
Image et voix diffusées à l'antenne (consentement C3)	Durée de la cession fixée à l'article 9.5 du Règlement B1 (30 ans à compter de la première diffusion)
Données de connexion et journaux techniques	12 mois, sauf prolongation justifiée par une procédure en cours

À l'expiration des durées ci-dessus, les données sont supprimées ou anonymisées de manière irréversible, sauf obligation légale de conservation plus longue ou procédure contentieuse en cours justifiant leur maintien pour la durée de cette procédure.

7. Destinataires des données

Les données à caractère personnel collectées par INDEX sont destinées, selon leur nature et la finalité du traitement, aux catégories de destinataires suivantes :

- Le personnel autorisé d'INDEX COMMUNICATION (équipes de production, Commission de Pré-sélection, personnel administratif et financier), dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs fonctions respectives.
- Le jury technique du Programme, pour les données strictement nécessaires à l'évaluation des prestations lors des Qualifications EP2.
- Le diffuseur retenu pour le Programme, pour les seules données d'image et de voix des personnes ayant consenti à la diffusion (consentement C3), dans le cadre de la convention de cession de droits à conclure.
- Les prestataires techniques d'INDEX, et notamment Algérie Télécom en sa qualité d'hébergeur des Plateformes, dans la limite de ce qui est nécessaire à la fourniture de leurs prestations, et sous réserve d'engagements contractuels de confidentialité.
- Les établissements bancaires et postaux (AL SALAM BANK ALGERIA, BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, Algérie Poste), pour les seules données nécessaires au traitement du versement des frais de traitement de dossier, dans le cadre de leurs obligations propres et indépendamment de toute relation contractuelle avec INDEX.
- Les autorités administratives et judiciaires compétentes, dans les cas et selon les modalités prévus par la loi, et notamment en cas de réquisition judiciaire, de fraude documentaire caractérisée, ou d'obligation comptable et fiscale.
- Le cas échéant, le cabinet d'avocats conseil d'INDEX, dans le cadre de l'exercice de ses missions de conseil et de contentieux.

INDEX ne cède, ne loue et ne commercialise à aucun tiers les données à caractère personnel des personnes concernées, en dehors des destinataires ci-dessus énumérés et des finalités décrites dans la présente Politique.

8. Transferts hors d'Algérie

Les données à caractère personnel traitées par INDEX sont hébergées et traitées sur le territoire algérien, notamment auprès d'Algérie Télécom pour l'hébergement des Plateformes. Aucune donnée n'est transférée ni traitée en dehors du territoire algérien.

9. Sécurité des données

INDEX met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles raisonnables et proportionnées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qu'elle traite, et pour empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, détruites, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Ces mesures incluent notamment :

- Le chiffrement des flux de données entre les Utilisateurs et les Plateformes (protocole HTTPS).
- La limitation des accès aux données aux seules personnes habilitées, selon le principe du besoin d'en connaître.
- La sécurisation des accès aux documents sensibles au moyen des Liens à token expirable décrits dans les CGU (F1).
- La conservation sécurisée des pièces justificatives et des données de transaction sur des serveurs contrôlés.
- La journalisation des accès et des actions effectuées sur les données sensibles.
- La sensibilisation du personnel d'INDEX aux exigences de confidentialité et de protection des données.

En cas de violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, INDEX s'engage à notifier cette violation aux autorités compétentes et, le cas échéant, aux personnes concernées, dans les conditions prévues par la loi 18-07.

10. Cookies et traceurs

Les Plateformes utilisent des cookies et traceurs aux fins suivantes :

Catégorie	Finalité	Consentement
Cookies strictement nécessaires	Fonctionnement technique des Plateformes (session, sécurité, mémorisation des préférences de cookies)	Non requis (exemption légale)
Cookies de mesure d'audience	Statistiques de fréquentation anonymisées ou pseudonymisées	Consentement préalable requis
Cookies tiers (réseaux sociaux)	Boutons de partage et intégration de contenus des réseaux sociaux officiels MECHTA	Consentement préalable requis

L'Utilisateur peut à tout moment paramétrer ses choix relatifs aux cookies depuis le panneau accessible en pied de page des Plateformes, et retirer son consentement aussi facilement qu'il l'a donné.

11. Droits des personnes concernées

Conformément à la loi 18-07 du 10 juin 2018, toute personne concernée dispose des droits suivants sur ses données à caractère personnel :

- **Droit d'accès** : obtenir la confirmation que des données la concernant sont ou ne sont pas traitées, et le cas échéant, en obtenir communication.
- **Droit de rectification** : obtenir la correction de données inexactes, incomplètes ou obsolètes la concernant.
- **Droit à l'effacement** : obtenir la suppression de ses données, dans les limites des obligations légales de conservation d'INDEX (notamment comptables et fiscales pour les données de transaction).
- **Droit d'opposition** : s'opposer, pour des motifs légitimes, à un traitement fondé sur l'intérêt légitime d'INDEX.
- **Droit de retrait du consentement** : retirer à tout moment son consentement pour les traitements qui en dépendent (captation et diffusion d'image, newsletter), sans que cela affecte la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.
- **Droit à la limitation du traitement** : obtenir la limitation du traitement de ses données dans certaines circonstances, notamment en cas de contestation de leur exactitude.

11.1. Modalités d'exercice des droits

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en s'adressant au DPO d'INDEX, Monsieur Merouane LALLALI, par voie électronique à dpo@indexcommunication.dz, ou par voie postale au siège social d'INDEX, en précisant l'identité du demandeur et l'objet de sa demande. INDEX peut demander la production d'une pièce d'identité afin de s'assurer de la légitimité de la demande.

INDEX s'engage à répondre à toute demande d'exercice de droits dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, dans les meilleurs délais compte tenu de la nature de la demande.

11.2. Droit de réclamation

Toute personne concernée qui estimerait que le traitement de ses données ne respecte pas la réglementation applicable dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données à caractère personnel en Algérie.

12. Décisions automatisées et profilage

INDEX ne met en œuvre aucune décision entièrement automatisée produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative les personnes concernées. En particulier, la recevabilité des candidatures et l'évaluation des prestations lors des Qualifications EP2 font l'objet d'un examen humain par la

Commission de Pré-sélection et le jury technique respectivement. Les seuls contrôles automatisés mis en œuvre (détection de doublon de NIN, vérification de format des pièces téléversées) ne produisent pas de décision d'exclusion automatique : toute alerte générée par ces contrôles fait l'objet d'un examen humain avant toute décision affectant la candidature.

13. Modification de la Politique de confidentialité

INDEX se réserve le droit de modifier la présente Politique à tout moment, notamment pour tenir compte de l'évolution du cadre légal et réglementaire ou des traitements mis en œuvre. Toute modification substantielle est portée à la connaissance des personnes concernées par publication sur les Plateformes et, pour les Inscrits déjà enregistrés, par notification individuelle par voie électronique.

La date de la dernière mise à jour figure en première page de chaque version de la présente Politique. Les versions antérieures sont archivées et tenues à disposition sur demande adressée au DPO.

Le présent document est la version 2 de la Politique de confidentialité MECHTA, datée de juillet 2026. Cette version consolide les versions antérieures (patches paiement — données de transaction) et intègre la mise à jour de cohérence avec le Dossier Artistique V8.2 (domaines et adresses électroniques).

La présente Politique est publiée simultanément en langue française et en langue arabe juridiquement équivalente. En cas de divergence d'interprétation, la version arabe prévaut pour les personnes concernées de nationalité algérienne, sauf disposition contraire convenue entre les parties.

Annexe — Synthèse grand public

Cette annexe est une présentation simplifiée de la Politique de confidentialité destinée à faciliter sa compréhension. Elle ne se substitue pas au texte intégral, qui demeure le seul document juridiquement opposable.

Qui traite vos données ?

INDEX COMMUNICATION EURL, société algérienne, productrice du Programme MECHTA. Notre DPO, Merouane LALLALI, est joignable à dpo@indexcommunication.dz pour toute question.

Quelles données collectons-nous ?

Votre identité, vos coordonnées, vos informations professionnelles, les pièces de votre dossier de candidature, les données de votre Modèle, votre image et votre voix (si vous y consentez), et les données liées au paiement des frais de traitement de dossier (2 000 DA).

Pourquoi ?

Pour traiter votre candidature, organiser les Qualifications, diffuser le Programme (si vous y consentez), gérer les frais d'inscription, et respecter nos obligations comptables et fiscales.

Combien de temps gardons-nous vos données ?

12 mois si vous n'êtes pas retenu(e). Plus longtemps si vous êtes Candidat finaliste. Les données de paiement sont conservées 10 ans, comme l'exige la réglementation comptable.

Qui reçoit vos données ?

Nos équipes, le jury technique, le diffuseur (si vous consentez à la diffusion), notre hébergeur Algérie Télécom, et les banques ou la poste pour le traitement de votre paiement. Nous ne vendons jamais vos données.

Vos droits ?

Accès, rectification, effacement, opposition, retrait de consentement, limitation. Il vous suffit d'écrire à dpo@indexcommunication.dz.

Vos données sont-elles en sécurité ?

Oui : connexion chiffrée, accès limité au personnel habilité, liens de téléchargement sécurisés et temporaires, journalisation des accès.